



INFORMATIONS COVID – 19

- A la suite des annonces gouvernementales de mercredi 28 octobre, de nouvelles restrictions ont été mises en place.
- Les attestations de déplacement (justificatifs de déplacement scolaire, professionnelle et déplacement dérogatoire) sont téléchargeables sur le site <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement.ou> sur votre téléphone portable.
- L'arrêté préfectoral n° 2020/PJI/92 impose désormais le port du masque sur le territoire de Seine-et-Marne du vendredi 30 octobre jusqu'au mardi 1^{er} décembre 2020 pour les personnes âgées de 11 ans et plus.
- Le protocole sanitaire dans les écoles a été renforcé depuis le lundi 2 novembre à savoir le port du masque pour les enfants dès 6 ans, la limitation de brassage des élèves et la désinfection renforcée.
- Les services périscolaires (restauration et garderie) et le transport sont maintenus sans changement d'horaires et ont été adaptés par la mise à disposition de personnel supplémentaire.
- Les commerces et les établissements non essentiels recevant du public seront fermés jusqu'à nouvel ordre.

Les commerces impactés par ce nouveau confinement sont :

- Le Généreux et le Kapadokya : vente à emporter.
- Le Bar des Remparts : café à emporter, le service tabac et vente jeux restent ouverts.
- Le Cheval Blanc fermé actuellement.
- Les coiffeurs et les esthéticiennes fermés (Harmonie vend des produits par téléphone).
- Au Dahlia Noir : commande par téléphone, Facebook et Instagram, retrait et livraison possible.
- Le marché hebdomadaire est maintenu. Seuls les commerces alimentaires seront présents.
- Les déchèteries restent ouvertes aux horaires habituels. Pour obtenir plus d'informations, veuillez-vous rendre sur ce lien <http://www.smetomvalleeduloing.fr/Actualites/Covid-19-Conditions-d-acces-en-decheterie>.
- La Bibliothèque est fermée : réservation de livres par téléphone au 06.33.69.14.70, retrait et retour à la bibliothèque.
- Le LAEP « les Plantachounets » sera fermé au public jusqu'à nouvel ordre. Cependant une permanence téléphonique est mise en place les mardis et jeudis de 9h00 à 11h30 téléphone 01.64.78.02.74.

- Le local « la Rivière » reste ouvert les mercredis de 9h30 à 17h00.
- La mairie contactera régulièrement les personnes inscrites sur la liste des personnes fragiles. Si vous vous sentez fragiles, malades, si vous avez besoin d'aide, d'une écoute... et que vous n'êtes pas enregistrés sur cette liste, prenez contact avec la mairie.
- Toutes les activités associatives sont suspendues au sein des espaces municipaux.
- Le cimetière reste ouvert.
- Tous les rassemblements et événements sont interdits (en attente des instructions pour la cérémonie du 11 novembre).
- La mairie reste ouverte mais pour la sécurité de tous et afin de limiter les risques pour chacun, il vous est demandé de **prendre rendez-vous** avant de vous rendre en mairie.

- **Téléphone : 01.60.55.50.20**

- **Mail : mairie@chateau-landon.com**

- **Horaires de la mairie :**

- **Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h**
- **Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30**

- La commune dispose encore de quelques masques du Département et des couturières. Si vous souhaitez vous en procurer (2 par personne maximum), veuillez contacter la mairie.

TRAVAUX

- Entretien de la piste cyclable à Bruzelles
- Mise en place d'un « arrêt minute » rue Notre Dame
- Remise en état et entretien de différents sites (quartier Charron)
- Elagage des arbres du parking du Mail
- Débroussaillage et nettoyage du jardin de la mairie
- Aménagement en cailloux d'ornement blancs au Monument aux morts (*)
- Intervention des jeux à la Tabarderie : réparation des balançoires, travaux préparatoires à l'installation de trois bancs)
- Pose d'une première boîte à lire place du Marché
- Fleurissement hivernal (*)
- Remplacement de deux portes extérieures à l'école maternelle
- Changement de deux fenêtres à la mairie
- Neutralisation des frelons asiatiques
- Réfection des toilettes à la bibliothèque
- Travaux au gymnase depuis juillet (peinture vestiaires et douches)
- Remplacement des projecteurs au Mail
- Abattage d'un saule dangereux sur les rives du Fusain
- Fabrication de personnages en bois qui seront décorés par les enfants du Local « la Rivière » pour Noël
- Travaux de l'ancienne Trésorerie (électricité et plomberie) avant remise en location
- Installation d'une main courante à la Poste (*)
- Traitement des chenilles processionnaires

(*) photos en fin de la newsletter

SAUR

La relève annuelle des compteurs a été réalisée entre fin septembre et mi-octobre 2020. La facture réelle sera émise courant janvier 2021.

Facture Mars 2020	Abonnement 1er semestre 2020
----------------------	--

Facture Juillet 2020	Abonnement 2ème semestre 2020	Estimation consommation = 50% consommation 2019
-------------------------	---	---

Facture Janvier 2021	Abonnement 1er semestre 2021	Consommation selon relevé de septembre/mi-octobre moins estimation réglée sur facture de juillet
-------------------------	--	--

Le confinement du printemps aura certainement un impact sur votre consommation d'eau habituelle. En effet, les personnes qui ont quitté leur domicile (ou n'ont pas pu le rejoindre) pendant le confinement au printemps auront une consommation réelle moindre alors que celles qui ont été confinées auront une consommation réelle plutôt supérieure (constat observé sur le territoire Sud Seine-et-Marne : jusqu'à 10% de plus constatés sur le sud Seine-et-Marne, en mars-avril par rapport à la même période sur les années précédentes).

LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Les élections du Conseil municipal d'enfants se sont déroulées le jeudi 15 octobre. Pas de déçus : les sept binômes présentés ont été élus.

L'installation a eu lieu le samedi 17 octobre en mairie. Les enfants ont pu présenter leurs idées devant leurs parents et les élus. Malheureusement, à la suite de la mise en place du nouveau confinement, les réunions du Conseil municipal d'enfants sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

FLEURISSEMENT COMMUNAL

Les agents municipaux ont commencé le fleurissement automnal. Malheureusement, dès le lendemain, des personnes mal intentionnées ont volé ou saccagé une partie des plantations. L'équipe municipale et les agents des espaces verts travaillent sur le prochain fleurissement de Château-Landon, qui tiendra compte des périodes de sécheresse et des interdictions d'arrosage.

INTERDICTION DE DEMARCHAGE DE CALENDRIERS

A l'approche des fêtes de fin d'année, la municipalité souhaite vous alerter sur le démarchage à domicile. Seuls les pompiers et les facteurs sont autorisés à vendre des calendriers. **Compte-tenu du contexte sanitaire, les pompiers de Château-Landon ne vendront pas de calendrier cette année.**

Soyez vigilant et en cas de comportement suspect, il est essentiel d'effectuer un signalement auprès de la gendarmerie et de la mairie.

Nous tenons à vous rappeler que la mairie ne fait pas de porte à porte sauf en période de recensement de la population prévu du 21 janvier au 20 février 2021.

ENQUETE PUBLIQUE

La SAS « Les 6 fermes » à Girolles a déposé un dossier une demande d'implantation d'une unité de méthanisation agricole soumis à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement. L'enquête sera consultable en mairie du vendredi 20 novembre au vendredi 18 décembre 2020.

AIDE DE LA CAF

La CAF verse une aide de 250 € maximum par foyer pour l'acquisition d'une tablette, d'un ordinateur (PC portable ou écran et/ou clavier et/ou unité centrale) pour les enfants scolarisés de 6 à 15 ans. Elle s'adresse aux familles monoparentales ou aux familles nombreuses de 3 enfants ou plus et ayant un quotient familial inférieur à 316 €. Le paiement se fera par remboursement, au vu d'une facture nominative, acquittée et établie par un magasin de Seine-et-Marne.

La facture doit être d'un montant au moins égal à 250 € TTC pour l'achat réalisé entre 21 octobre et le 30 novembre 2020. Vous l'adresserez par mail : transmettreundocument.caf77@info-caf.fr ou par courrier : CAF de Seine et Marne 77024 Melun cedex, en spécifiant votre numéro d'allocataire.

STOP AUX LINGETTES DANS LES WC

Jetées dans les wc, les lingettes, comme de nombreux autres déchets (produits chimiques ou toxiques, les huiles et matières grasses et les objets solides tels que les mégots, couches-culottes, serviettes hygiéniques, litières pour chat, lingettes de nettoyage...) causent de graves dysfonctionnements dans les réseaux, les stations de pompage des eaux usées et stations d'épuration.

Elles bouchent les canalisations et les pompes de relèvement :

- l'eau usée n'est plus relevée et ne peut plus s'écouler dans les collecteurs d'assainissement,
- le réseau d'assainissement est mis en charge : les eaux usées remplissent les stations de relèvement et les canalisations. Elles remontent alors dans les maisons ou elles s'écoulent par les tampons dans le milieu naturel, polluant ruisseaux, rivières, nappes phréatiques...

Le coût supplémentaire impacté sur la collectivité, se répercutera sur la facture de l'utilisateur.

Les lingettes ne sont ni recyclables, ni biodégradables. Après utilisations, jetez-les dans votre poubelle.

COMMUNICATION

Une refonte du journal municipal est en cours... La commission de Communication finalise la présentation et les derniers articles.

L'application PanneauPocket a chaque jour plus d'adeptes : 735 smartphones ont mis Château-Landon en favoris soit une estimation de 54 % des foyers de la commune. Cette application permet de communiquer instantanément des informations importantes dans la vie des castellandonais. Alerte météo, circulation, arrêtés municipaux, mais aussi les différentes manifestations ou infos pratiques.

COLIS DES AINES

À la suite des dernières mesures gouvernementales, la municipalité s'adapte. Afin d'éviter aux aînés de se déplacer, les colis seront distribués directement chez eux. Cette distribution aura lieu le samedi 5 décembre et du lundi 7 décembre au mercredi 9 décembre 2020.

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES

Pour égayer cette période difficile, nous vous engageons à décorer vos façades, fenêtres, balcons et jardins. Si vous le souhaitez, participez au concours des maisons illuminées 2020. Inscriptions en mairie jusqu'au 15 décembre 2020 au 01.60.55.50.20 ou par mail : mairie@chateau-landon.com en spécifiant votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

Pêle-mêle des travaux effectués



Pour toujours plus d'infos, n'oubliez pas le site de la mairie : <http://chateau-landon.com/>

Pour obtenir les informations en direct, téléchargez l'application PanneauPocket sur votre téléphone portable : <https://www.panneaupocket.com/>

Et le site de l'office du tourisme : tourisme.chateau-landon.com/

Une adresse mail est à votre disposition pour poser vos questions :

communication.chateaulandon@gmail.com

Citoyennement Vôtre !!!